



### Peut-on encore travailler avec le Crédit Suisse et l'UBS aujourd'hui ?

Brady Dougan, le PDG du Crédit Suisse, a touché l'an dernier une rémunération de 91 millions de francs. Elle est 1800 fois supérieure à celle que touche la personne la moins bien payée dans le même établissement. A l'UBS et malgré l'opération de sauvetage à grand renfort d'argent public, l'écart entre les salaires est passé d'un rapport de 1 :51 à 1 :227. Des conditions salariales extrêmes qui scandalisent une majorité de la population suisse comme l'indiquent toutes les récentes enquêtes d'opinion sur le sujet.

Par ailleurs, ces deux banques ont été impliquées dans des affaires pour le moins douteuses et - au moins dans le cas de l'UBS - totalement illégales avec des personnes fraudant le fisc. Protéger la fortune de délinquants, de criminels de guerre et de dictateurs ne semble pourtant pas les déranger outre mesure. L'UBS, sauvée par l'argent des contribuables, ne montre en particulier aucune compréhension de la situation.

Le comportement des deux banques à l'égard des autorités comme du public est d'une arrogance sans précédent. Les rémunérations indécentes des managers et les écarts salariaux de plus en plus extrêmes mettent en danger la cohésion sociale. Cette politique est marquée par une irresponsabilité et une indifférence envers notre pays et le monde. A notre sens, le secteur public ne peut tolérer ce comportement peu éthique des grandes banques.

- **Le Conseil communal partage-t-il l'analyse du Groupe socialiste ?**
- **Quelle est la procédure suivie par les autorités delémontaines pour choisir les établissements bancaires avec lesquels elles contractent des emprunts ?**
- **Le Conseil communal peut-il nous indiquer quelles relations contractuelles la commune de Delémont entretient avec les deux grandes banques UBS et Crédit Suisse ?**
- **Le Conseil communal peut-il envisager de suspendre la totalité voire une partie de ces relations ? Leur reprise étant conditionnée à l'engagement de ces banques en faveur d'une stratégie d'argent propre en Suisse comme à l'étranger, du maintien de leur politique salariale dans un cadre raisonnable et à une collaboration active avec les autorités fédérales pour faire toute la lumière sur les causes et les responsabilités de la crise ?**
- **Il existe des établissements bancaires et de crédit dotés d'une conscience sociale plus affirmée comme d'un ancrage régional plus solide. Le Conseil communal travaille-t-il avec eux ? Peut-il envisager d'étendre cette relation ?**

Nous remercions d'avance le Conseil communal ses réponses.

Delémont, le 28 juin 2010

Au nom du Groupe socialiste  
Jean-Yves Gentil

*Yves Dincorslon*  
*Sapary*  
*J. Gentil*  
*R. Baud*  
*J. Chellec*